

# BUREAUX DES AVOCATS DE LA COURONNE - DROIT CIVIL

**Personne-ressource :**

Lorraine Noronha

Adjointe administrative au comité des stagiaires

Bureau des avocats de la couronne – droit civil

Ministère du Procureur général

720, rue Bay, 8<sup>e</sup> étage

Toronto ON M5G 2K1

Ligne générale : 416-326-4008

Télec. : 416-326-4181

**Autre personne-ressource :**

Michael R. Stephenson

Avocat - Bureau des avocats de la couronne –

droit civil

Ligne générale : 416-326-4008

Télec. : 416-326-4181

Courriel : [michael.r.stephenson@jus.gov.on.ca](mailto:michael.r.stephenson@jus.gov.on.ca)

**Postes offerts : 6**

**Site Web :**

<http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp>

**Échéance pour présenter les demandes : 14 juillet; les entrevues commenceront le 14 août 2006**

**Autres exigences concernant la demande :** Veuillez joindre deux lettres de référence, les transcriptions de votre diplôme de premier cycle et de votre faculté de droit; si vous êtes en deuxième année, indiquez aussi votre choix de cours prévus pour la 3<sup>e</sup> année.

## BREF APERÇU

Le Bureau des avocats de la Couronne – droit civil (le « BAC – droit civil ») est le centre du contentieux des affaires civiles du gouvernement de l'Ontario. Le Bureau offre aussi des conseils et opinions juridiques sur une vaste gamme de questions litigieuses et controversées. Les avocats du BAC – droit civil représentent la Couronne dans des affaires impliquant un intérêt public important. Le mandat principal du Bureau est de protéger les intérêts de la population ontarienne et de préserver la règle de droit. Nous plaidons à tous les échelons du système judiciaire, y compris le palier le plus élevé qui est la Cour suprême du Canada, ainsi que devant une variété de tribunaux administratifs et dans le cadre d'enquêtes.

Le travail au BAC – droit civil est très varié car nos dossiers portent sur les responsabilités de programmes touchant chacun des ministères provinciaux, du ministère de l'Agriculture au ministère des Transports et notre clientèle comprend des particuliers, des organismes, des ministères et la Couronne de droit de l'Ontario. Notre travail comprend les litiges civils de nature générale, le droit administratif, les litiges touchant les autochtones, les recours collectifs, les services consultatifs, les causes relatives au droit des sociétés, au droit commercial et autres domaines.

## **DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGE**

Le stage auprès du Bureau des avocats de la couronne – droit civil est une excellente occasion aux étudiants qui veulent devenir des avocats-plaideurs, qui se demandent en quoi consistent la pratique ou les conseils en matière de droit public, et qui attendent de leur stage non seulement une possibilité de travail, mais également une occasion de faire des choses intéressantes, d'apprendre et de se perfectionner pendant l'année.

Nos stagiaires en droit fournissent à notre Direction un travail de haute qualité et des analyses approfondies. Ils travaillent souvent dans des délais serrés. Grâce à notre système de rotation parmi nos avocats, les stagiaires touchent à tous les aspects de nos fonctions variées et de nos styles de travail. Les étudiants qui cherchent une expérience de stage diversifiée trouveront un milieu enrichissant au Bureau des avocats de la Couronne – droit civil.

En plus de prêter main forte aux dossiers importants, les étudiants s'occupent seuls de dossiers des petites créances. Les affaires des petites créances contiennent souvent des questions très importantes reliées à l'administration de la justice et à l'intérêt public et les étudiants ont l'occasion de mener ces affaires jusqu'à l'instruction ou jusqu'à leur résolution finale.